



Nos réf. : 09/CRAT A.805-AN
BB

Le 29 mai 2009

Avis relatif à la demande de renouvellement du permis d'environnement pour un supermarché Colruyt à ANS

La Commission régionale d'aménagement du territoire, section Aménagement normatif, a examiné la demande de renouvellement du permis d'environnement pour un supermarché Colruyt à ANS.

La demande de permis d'environnement émane de Colruyt s.a..

L'étude d'incidences a été réalisée par le bureau d'études CSD, dûment agréé pour ce type de projets.

L'ensemble du dossier a été réceptionné par la CRAT en date du 16 avril 2009.

Sur proposition de la section, la CRAT rend l'avis suivant en date du 29 mai 2009 :

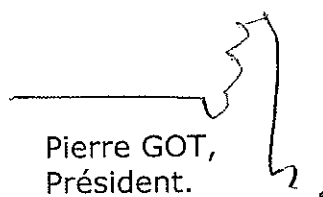
1. Sur le projet

Considérant que le projet est inscrit en zone d'habitat au plan de secteur ;

Considérant que le projet consiste exclusivement à renouveler l'autorisation d'exploiter un supermarché Colruyt, une station-service, une boucherie et un parking ;

Considérant que le projet n'implique aucune modification urbanistique par rapport à la situation existante ;

La CRAT prend acte de la demande de permis d'environnement pour le projet tel que présenté.


Pierre GOT,
Président.